

BUREAU FEDERAL TELEPHONIQUE

samedi 12 avril 2008



PRESENTS :

MM. : Bernard LAPASSET, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean-Claude BAQUE, Pierre CAMOU, Gilbert CHEVRIER, Jean DUNYACH, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Wanda NOURY - Guy MOLVEAU, Claude DOURTHE, Jo MASO – Bernard GODET, Jean-Louis BARTHES, Jean-Claude SKRELA, Olivier KERAUDREN – Guillemette ROLLAND.

ABSENTS EXCUSES :

MM : Christian DULLIN – Daniel FALQUE – Michel PALMIE – Serge BLANCO



La réunion téléphonique débute à 10h30

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT :

Le Président transmet les amitiés du Bureau fédéral aux familles de Thierry GILARDI et de Roger BLACHON. La disparition de ces deux grandes figures du Rugby laisse un vide immense dans notre grande famille.

- Commission du sport professionnel

Le Président LAPASSET en mission pour le CNOSF rencontrera Michel PLATINI et Jean-Pierre JOUYET secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes à NYON (Suisse) pour évoquer un programme sportif européen dans le cadre de la Présidence européenne française. Trois points seront à l'ordre du jour :

- la double formation avec reconnaissance du modèle français et du système du nombre de joueurs issus des centres de formation.
- les agents de joueurs ou agents sportifs.
- La gouvernance du sport en Europe

II. GIP COUPE DU MONDE 2007 :

Dans le cadre de la liquidation du GIP prononcé par le Conseil d'Administration du 27 mars 2008, et par l'Assemblée Générale du 27 mars 2008, la Fédération Française de Rugby devient le liquidateur et garde la responsabilité des opérations notamment vis-à-vis de la RWCL (Rugby World Cup Limited).

Les travaux seront principalement conduits par M.Guy VIDAL, Président de la commission des finances de la F.F.R., qui a souhaité s'adjoindre trois membres de cette commission, M. Claude BADRONE, M. Olivier SIVIEUDE et M. Guy MORAUX.

Une procédure administrative est mise en place concernant le courrier reçu qui ne sera pas ouvert et sera remis à M. Guy VIDAL.

Concernant les appels téléphoniques ils seront consignés sur un registre ouvert à cet effet.

Les comptes bancaires fonctionneront sous double signature, celle de M. Guy VIDAL plus un des trois personnes MM. Claude BADRONE, Olivier SIVIEUDE, Guy MORAUX.

Les missions des commissaires aux comptes, et de l'expert comptable sont prolongées pour les besoins de la liquidation. M. Simon BALDEYROU pourra être également saisi de missions spécifiques.

Par ailleurs, pour le prochain Comité directeur, il conviendrait de faire plusieurs propositions concernant l'utilisation du résultat de la Coupe du Monde dans le cadre d'un plan de développement général incluant notamment le club des villes.

Il reste un mois et demi pour finaliser ce dispositif et préciser l'utilisation des fonds.

III. LES REGLES DU JEU EXPERIMENTALES :

Plusieurs réunions se sont tenues : le 26 mars 2008 à laquelle ont été associées : Provale, Tech XV, 5 entraîneurs du Top 14 et la DTN.

Le 27 mars 2008 un forum a été organisé par l'IRB

Le 30 avril 2008 les 6 nations auront une réunion avant le meeting spécial du Board le 1^{er} mai 2008.

Au nord, les avis sont partagés. L'ERC n'a pas fait de proposition, la FIRA-AER se calquera sur les 6 nations.

Il serait souhaitable de connaître l'analyse des expérimentations conduite par l'hémisphère sud concernant l'application de ces nouvelles règles. La France peut proposer, comme les autres fédérations, d'avoir des expérimentations particulières.

Au niveau européen, les applications doivent être uniformes.

La FFR demande que les modifications expérimentales connues avant le 15 juin 2008 soient mises en place dès la saison 2008-2009.

M. Jacques LAURANS précise qu'il y a déjà des positions communes entre les 6 nations même si cela ne porte pas sur la totalité.

M. René HOURQUET indique cependant qu'il n'y a pas d'accord sur les points fondamentaux.

L'IRB devra pendre une décision au mois de mai 2008.

La France a précisé sa position. Il faut que les nouvelles règles apportent plus de spectacle, plus de lisibilité et moins d'impact des décisions de l'arbitre sur le score.

Jacques LAURANS suit ce dossier. René HOURQUET demande que les expérimentations soient faites seulement en catégorie A et B.

IV. SECTEUR ADMINISTRATIF :

- 1) Aide financière aux clubs : Compte tenu des augmentations d'effectifs, un soutien fédéral sera consenti aux clubs sous forme de gratuité de la licence-assurance pour les nouveaux licenciés. Ce reversement pourrait intervenir sur la base de 40 euros par licence

supplémentaire enregistrée par chaque club entre l'Assemblée Générale de Toulon le 30 juin 2007 et le 31 mars 2008.

Cette action ne sera réalisée qu'une seule année, à savoir 2007-2008.

2) Choix de l'assureur fédéral :

29 dossiers ont été retirés pour seulement deux offres reçues : la MATMUT et la GMF.

Après analyse des dossiers, le Bureau fédéral décide de retenir la GMF dont l'offre est très largement la moins disante (prime annuelle de 17,5 millions d'euros contre 30,3 millions d'euros)

Compte tenu des bons résultats enregistrés en matière de sécurité du jeu, la prime annuelle pourrait enregistrer une baisse significative. La grille de répartition des risques resterait la même, mais la cotisation pourrait diminuer de 20%. La décision formelle sera prise au prochain Comité Directeur.

3) Utilisation du solde assurance :

Le solde assurance 2007-2008 devrait se situer selon le bilan des accidents entre 3 et 10 millions d'euros avant abondement nécessaire du fonds dédié.

Le Président LAPASSET souhaite que les sommes à reverser aux clubs soient utilisées en partie dans le cadre de projets concernant la protection, la sécurité de joueurs et l'acquisition de matériel de secours.

Une étude sera faite sur ce dispositif.

4) Assemblée Générale de décembre 2008

L'Assemblée Générale de fin d'année se tiendra le 20 décembre 2008 à la Maison de la Chimie à Paris.

Les élections fédérales, du Comité directeur et du Président se feront au cours de cette Assemblée Générale.

5) Récompenses des clubs :

Le Bureau fédéral donne son accord pour mettre en place une action spécifique, dans le cadre de la Coupe du Monde, pour récompenser les clubs qui ont enregistré la plus grande augmentation de licences.

V. CENTRES DE FORMATIONS AGREES :

Les dispositions suivantes sont adoptées par le Bureau fédéral

- la convention type de formation
- le cahier des charges minimum
- le statut du joueur en formation.

Une lettre d'information sera adressée à l'APARE.

La FFR transmettra la convention type de formation et le cahier des charges minimum au Ministère de la Jeunesse et des Sports pour validation.

VI. QUESTIONS DIVERSES :

1) Tournée des universitaires au Japon :

Claude DOURTHE précise le programme suivant :

- le 2 juillet 2008, départ de l'équipe universitaire pour le Japon
- le 6 juillet 2008, match contre l'Université de WADA.
- le 12 juillet 2008, match contre l'équipe espoir du Japon

2) Tournée des moins de 18 ans au Japon

L'équipe de France des moins de 18 ans jouera quatre matches au Japon entre le 14 et 30 juillet 2008.

3) Tournoi de Bercy :

La FFR ne prendra pas part à l'organisation de ce tournoi en salle. Elle ne sera présente qu'en observateur et ne sera en rien impliquée dans ce dispositif.

4) Finale du TOP 14 - 2009 :

Le Président LAPASSET recommande de rester ferme sur ce dossier pour plusieurs raisons :

- Un engagement a été pris avec les nations majeures à WOKING au mois de novembre 2007 précisant que les championnats nationaux devaient se terminer chaque année le 31 mai.
- L'équipe de France doit partir pour la Tournée de Juin 2009 avec sa meilleure équipe, car les classements de l'IRB pour la Coupe

du Monde se font à partir de la hiérarchie mondiale établie à l'appui des résultats des tests.

- Une solution peut être recherchée pour jouer la finale le 30 mai 2009 à Marseille.,

En tout état de cause, un courrier sera fait à la LNR pour l'informer de l'impossibilité de jouer le 6 juin 2009, et qu'il faudra trouver une solution de remplacement.

La séance est levée à 12h10.

